



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirringarten, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

03 87 96 50 41

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

Appeler le 15 en cas d'urgence

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

03 87 06 53 34

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

03 87 78 06 99

Mars 2022

Un nouveau souffle pour le camping Ramstein-Plage

Depuis le 22 juin 1975, date à laquelle fut inaugurée officiellement la Base de Plein-Air Ramstein-Plage par le Préfet de la Région Lorraine, beaucoup d'eau a coulé dans la Zinsel et dans le canal qui sert depuis cette date de plan de baignade.

Au fil des années, des travaux d'investissements importants ont permis de maintenir à niveau les équipements et d'aménager des installations supplémentaires (piscine, huttes, bâtiment d'accueil) afin d'y accueillir à la fois une clientèle saisonnière (à l'année) et des touristes de passage attirés par la réputation du camping et par le label « cure d'air » que possédait déjà la commune de Baerenthal.

Mais, en presque cinquante ans, la demande de ce type d'hébergement, de plus en plus concurrentiel, encadré par des normes de plus en plus drastiques et finalement lourdement impactée par la crise sanitaire que nous connaissons depuis maintenant plus de 2 ans, nous a obligés à réfléchir à l'évolution du camping pour l'adapter et lui donner un souffle nouveau.

Il aurait fallu dès lors investir lourdement alors que les subventions pour ce type d'installations étaient de plus en plus encadrées et que l'autofinancement dégagé par la régie du camping était toujours positif certes, mais trop modeste pour développer des projets ambitieux.

Il nous restait dès lors la possibilité d'attirer des acteurs du tourisme dont le professionnalisme et la visibilité sauraient impacter favorablement la fréquentation du site.

Après de maints échanges et recherches, accompagnés par l'agence Concerto, spécialisée dans ce type de mise en relation, nous avons finalement trouvé en le groupe Koawa-Vacances, une entreprise d'hôtellerie de plein-air dont la vision correspondait le mieux à nos attentes.

Déjà propriétaire de plus d'une quinzaine de campings, essentiellement situés au sud de la Loire, Koawa-Vacances a accepté la location du site dans le cadre d'un bail commercial qui a été validé lors de la réunion du Conseil Municipal de ce vendredi 25 février 2022.

Cet engagement commun s'accompagnera notamment d'une présence dans un catalogue essentiellement numérique mais également traditionnel qui augmentera une fréquentation en recul d'années en années.

A compter du 1er mars 2022, tous les équipements intérieurs du camping (blocs sanitaires, restaurant Ramstein-Plage, huttes, piscine,...) ainsi que le bureau de l'accueil seront gérés directement par le locataire qui versera à la commune un loyer basé sur le chiffre d'affaires.

La partie hors camping du site (base de loisirs, parking, plan d'eau de baignade) restera en propriété et en gestion communale ce qui y laissera bien entendu l'accès selon les dispositions actuelles.

La salle Ramstein-Plage sera toujours accessible à la clientèle habituelle en période d'ouverture et aux associations locales durant la période de fermeture. La cantine du périscolaire continuera également de fonctionner à l'identique qu'actuellement dans des conditions précisées dans le bail.

Enfin, si la gestion du personnel incombe désormais au locataire, c'est Nathalie Berron qui continuera d'assurer la direction du site.

Nous sommes persuadés, tout comme l'équipe de Koawa-Vacances, dont nous saluons l'engagement à nos côtés, d'apporter un avenir et des perspectives nouvelles au Camping Ramstein-Plage, à la fois avec notre clientèle habituelle mais aussi avec tous ceux qui cherchent aujourd'hui une nouvelle forme d'hébergement de loisirs dans un écrin que nous apprécions tous.



Comptes administratifs

Le Conseil Municipal a statué ce vendredi 25 février 2022 sur les comptes administratifs de la commune, de la base de loisirs Ramstein-Plage et du Lotissement Les Vergers (sans mouvements en 2022).
Nous vous présentons de manière synthétique ces résultats avant d'y revenir plus en détail le mois prochain ainsi que sur les autres points à l'ordre du jour de ce conseil.

Compte Administratif - Budget Principal de la Commune

Résultats de 2021

Dépenses de fonctionnement	583 146,12
Recettes de fonctionnement	756 925,62
Excédent au 31/12/2021	173 779,50
Report de l'excédent de l'année 2020	188 885,74
Affectation du résultat 2020 en investissement:	0,00
Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2021:	362 665,24
Dépenses d'investissement	254 986,08
Recettes d'investissement	237 000,26
Solde d'investissement de l'année 2021	-17 985,82
Report de l'excédent de l'année 2020	13 731,09
Excédent d'investissement cumulé au 31.12.2021:	-4 254,73
Résultat global de clôture	358 410,51

Compte Administratif - Budget de la base de loisirs Ramstein-Plage

Résultats de 2021

Dépenses de fonctionnement	316 439,03
Recettes de fonctionnement	320 067,35
Excédent au 31/12/2021	3 628,32
Report de l'excédent de l'année 2020	0,00
Affectation du résultat 2020 en investissement:	47 157,85
Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2021:	3 628,32
Dépenses d'investissement	105 504,49
Recettes d'investissement	73 352,41
Solde d'investissement de l'année 2021	-32 152,08
Report de l'excédent de l'année 2020	-68 250,81
Excédent d'investissement cumulé au 31.12.2021:	-100 402,89
Résultat global de clôture	-96 774,57

Compte Administratif - Budget du Lotissement les Vergers

Résultats de 2021

Dépenses de fonctionnement	0,00
Recettes de fonctionnement	0,00
Excédent au 31/12/2021	0,00
Report de l'excédent de l'année 2020	813,68
Affectation du résultat 2020 en investissement:	0,00
Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2021:	813,68
Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde d'investissement de l'année 2021	0,00
Report de l'excédent de l'année 2020	-47 381,94
Excédent d'investissement cumulé au 31.12.2021:	-47 381,94
Résultat global de clôture	-46 568,26

Vie pratique

Multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux aura lieu le **mardi 8 mars 2022, de 15 h à 19 h, à l'atelier municipal.**
Pensez à vous munir de votre Sydem Pass et d'un cabas.

Zone blanche : une seconde antenne sera installée au Muhlthal

La nouvelle a été annoncée par le secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des communications électroniques : une seconde antenne sera installée à Baerenthal d'ici 2024 pour couvrir le Muhlthal.



Le secrétaire d'Etat a signé un arrêté ministériel qui oblige Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR à fournir une couverture 4G à l'ensemble du Muhlthal afin d'améliorer la couverture mobile.

L'emplacement précis de cette antenne n'est pas encore connu.

Le terrain communal qui sera retenu devra permettre une accessibilité parfaite aux camions ainsi qu'à la mise en place des réseaux.

Journée nettoyage de Printemps

Samedi 19 mars 2022

Rendez-vous est donné à 8 h place de la mairie, à toutes les personnes intéressées par cette action.

Il sera nécessaire de s'équiper de bottes, de gants et d'un gilet de sécurité.

Ne sachant pas quelle sera la réglementation applicable à cette date, la commune n'organisera malheureusement ni rassemblement, ni repas pour les participants, à l'issue de ce ramassage.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Il est donc important de vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune et le cas échéant de vous inscrire.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, il suffit de vous rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Qu'est-ce que le numéro national d'électeur ?

Le numéro national d'électeur est un numéro attribué à tous les électeurs français afin de permettre à l'administration de les identifier. Il est généralement composé de 8 à 9 chiffres. Il s'agit d'un numéro permanent : il ne change pas si l'électeur change de bureau ou de commune.

Depuis le 1er janvier 2022, il est nécessaire de renseigner ce numéro lorsqu'un électeur donne une procuration de vote à un autre pour que ce dernier vote en son nom. Le formulaire de procuration de vote requiert de renseigner le numéro d'électeur du mandant comme celui du mandataire.

Pour trouver son numéro national d'électeur, il suffit de consulter sa carte électorale : il est inscrit dessus. En cas de carte électorale perdue, il est toujours possible de connaître votre numéro national d'électeur via un service mis en ligne par l'administration intitulé "interroger ma situation électorale". Vous aurez accès à votre numéro après avoir rempli un formulaire en ligne dans lequel il vous sera demandé de renseigner le nom de la commune où vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénoms et votre date de naissance. Précision : vous devez renseigner l'ensemble de vos prénoms pour que le service puisse vous identifier. Une fois le formulaire rempli, vous obtiendrez immédiatement votre numéro national d'électeur qui s'affichera en ligne. Vous aurez également l'indication de votre numéro de bureau de vote.



A Baerenthal, les cartes électorales seront distribuées dans les boîtes aux lettres entre le 21 mars et le 2 avril 2022. Les cartes mentionnent désormais votre Numéro National d'Electeur ainsi qu'un QR code.

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Clarisse Muller** née Leiner qui fêtera ses 85 ans le 15 mars

Mme **Marie-Louise Ridacker** née Metz qui fêtera ses 86 ans le 16 mars

M. **René Hoehr** qui fêtera ses 90 ans le 16 mars

Mme **Paulette Gross** née Fuchs qui fêtera ses 82 ans le 20 mars



Nos condoléances à

la famille de M. **Pascal Schubel**, décédé le 6 février, à l'âge de 49 ans



Bloc notes

Jeudi 3 mars : Permanence de l'UNIAT, de 14 h 15 à 14 h 45, en salle Goldenberg.

Dimanche 6 mars : SRB : Baerenthal reçoit St Louis les Bitche à 15 h.

Dimanche 6 mars : SRB féminines : Baerenthal joue à Waldambach à 15 h.

Samedi 12 mars : Ouverture de la pêche en rivière, à 8 h (la rivière est ouverte les week-end et jours fériés).

Samedi 12 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 13 mars : SRB : Baerenthal joue à Schorbach/Hottviller/Volmunster à 15 h.

Dimanche 13 mars : SRB féminines : Baerenthal reçoit Trois-Maisons à 10 h.

Samedi 19 mars : Journée « nettoyage de Printemps » organisée par la commune de Baerenthal.

Samedi 19 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 19 mars : SRB féminines : Baerenthal joue à Gumbrechtshoffen à 19 h 30.

Dimanche 20 mars : SRB : Baerenthal reçoit Ormersviller à 15 h.

Vendredi 25 mars : Assemblée générale du Club Vosgien de Baerenthal, à 20 h, au restaurant « Au Pays de Hanau » à Philippsbourg. Les nouveaux membres seront les bienvenus. Les règles sanitaires en place à cette date seront bien sûr à respecter.

Samedi 26 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 27 mars : SRB : Baerenthal joue à Welferding à 15 .

Dimanche 27 mars : SRB féminines : Baerenthal reçoit Keskastel à 10 h.

Ce bulletin municipal vous est offert par :

ICI, NOUS AVONS CHOISI :



GLINEUR Julien

Fenetres.Glineur

**POSE - VENTE
NEUF & RÉNOVATION
FENÊTRES - PORTES - VOLETS
PORTAILS**

06 11 455 953

@ glineur.julien@orange.fr

22 rue de Neunhoffen
57230 PHILIPPSBOURG